



Développer et mettre en place une stratégie énergétique globale

Programme de formation – Modalités pédagogiques



PRÉ-REQUIS

- Expérience professionnelle requise dans le domaine de la MOE bâtiment indispensable.



OBJECTIFS

- Accompagner les clients dans la démarche de renseignement de la plateforme ADEME.
- Se positionner en conseil pour la mise en place d'une stratégie énergétique globale.
- Proposer la planification et les actions à mettre en œuvre.
- Savoir valoriser le retour sur investissement.



ÉVALUATION ET VALIDATION

- QCM d'évaluation noté en fin de session pour validation des acquis.

PUBLIC CONCERNÉ

- Ingénieurs et techniciens de BET ou de sociétés d'ingénierie spécialisées en maîtrise de l'énergie et de la MOE. MOA publics et privés, architectes, économistes.

DURÉE

- 2 jours – 14 heures.

COÛT

- Inter-Entreprises : **798,00 € HT**
- Intra-Entreprise : **Nous consulter**

EFFECTIF

- Minimum : 5 personnes.
- Maximum : 12 personnes.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel ou classe virtuelle : pédagogie active et expositive (études de cas, cas illustrés)



Nous mettons tout en œuvre pour **rendre accessible nos formations aux personnes en situation de handicap.**

Afin d'établir les modalités d'adaptation nécessaires, **merci de nous contacter en amont de toute inscription.**

PROGRAMME

1. Préambules et rappels :

- Introduction – contexte législatif
- Rappels – le cahier des charges de l'ADEME
- Contexte réglementaire, les points clés : Les réglementations thermiques dans le neuf. Les réglementations thermiques dans l'existant
- Présentation de logiciels

2. Accompagner le client dans sa prise de décision :

- Mettre en avant des indicateurs clés
- Présentation de la synthèse au client : déclencher le passage à l'acte
- Accompagner le client dans ses choix
- Ouvrir sur l'avenir

3. Mise en place d'une stratégie durable

- Sensibiliser à la hiérarchisation des actions : Intégration des capacités financières, Coût global, TRA, valeur ajoutée...
- Définir des programmes de travaux cohérents
- Qualifier les programmes de travaux : avantages / inconvénients

4. L'après travaux

- Mettre en œuvre un plan de comptage : Plan de comptage, Méthode de suivi
- Le rétrocommissionnement
- Les marchés publics globaux de performance
- Les engagements de la profession
- Présentation de la plateforme ADEME

5. Conclusion

- Évaluation des acquis par QCM.
- Évaluation de satisfaction du stagiaire.